

p.B.15.21. Cuba - VG/lcm

3003 Berne, le 21 octobre 1975

Confidentiel

Note pour M. Alexandre Hay,
directeur général de la Banque nationale suisse

Relations avec Cuba

Nos relations avec Cuba sont satisfaisantes, ce qui résulte, semble-t-il, en partie de notre activité de puissance protectrice. En effet, la méfiance très marquée avec laquelle les Cubains nous avaient reçus au début de notre mandat, a fait place à une reconnaissance de notre bonne volonté d'exercer ce mandat impartialement et en toute conscience. M. Roa, Ministre cubain des affaires étrangères, l'a souligné lors de sa brève visite en Suisse en août 1974.

La levée des sanctions de l'OEA contre Cuba a permis à différents Etats latino-américains de reprendre leurs relations bilatérales avec la Havane. A l'heure actuelle, nous y représentons encore les pays suivants: Brésil, Chili, Equateur, Guatemala, Honduras, Etats-Unis.

De son côté, le gouvernement cubain s'est acquitté régulièrement et ponctuellement de toutes ses obligations découlant de l'accord cubano-suisse sur les indemnisations. Des pourparlers sont actuellement en cours pour l'indemnisation de porteurs suisses de titres d'entreprises cubaines nationalisées. Vous trouverez, en annexe, une note détaillée sur l'état actuel de cette question.

./.

./.

- 2 -

Dans le cadre de notre coopération technique, sept Cubains ont reçu une formation de fromager à Moudon. Au début d'octobre le Délégué à la coopération technique et la FH ont consenti, en principe, à la réalisation d'un programme de deux ans, qui permettra de former des horlogers cubains. Dès que le gouvernement cubain aura donné son accord, le projet pourra être mis en marche.

Confidentiellement et uniquement pour votre information personnelle, nous ajoutons qu'il y a quelque temps, une employée de la division des intérêts étrangers de notre Ambassade à la Havane a été arrêtée. Elle serait accusée d'avoir fourni des renseignements aux Etats-Unis. Il se pourrait en outre qu'il y ait un rapport entre cette arrestation et la perquisition de l'appartement de l'avocat-conseil de l'Ambassade, où des vivres provenant du magasin exclusivement réservé aux diplomates et des sommes d'argent illicites auraient été trouvés. Il n'est pas à exclure que nous soyons en butte à de nouvelles tentatives de pression, comme cela s'est produit de temps à autre au courant de ces dernières années.

Direction politique

(Iselin)

Annexe: mentionnée.